



TOURNOI DES MAITRES REGLEMENT 2025

1- Catégories et distances

Tous les licenciés de l'ASFAS Tir à l'arc peuvent participer, à l'exception de ceux licenciés sans pratique et les licenciés U11, sous réserve d'être en capacité de tirer à la distance et sur la taille de blason indiquées.

Tous les archers tirent à 18 mètres, en salle.

Les catégories de classement sont les suivantes :

Arc Classique – Compétiteurs Toutes catégories d'âge et de genre	Blason 40cm Trispots de type Vegas
Arc sans viseur – Compétiteurs Toutes catégories d'âge et de genre	Blason 40cm – Monospot Trispots de type Vegas sur demande
Arc Classique – Loisirs U18 à S3 Toutes catégories de genre	Blason 40cm – Monospot Trispots de type Vegas sur demande
Arc Classique – Loisirs U13 à U15 Toutes catégories de genre	Blason 60cm – Monospot
Arc sans viseur – Loisirs U18 à S3 Toutes catégories de genre	Blason 40cm – Monospot Trispots de type Vegas sur demande
Arc Nu – Loisirs U13 à U15 Toutes catégories de genre	Blason 60cm – Monospot
Arc à poulies Toutes catégories d'âge et de genre	Blason 40cm Trispots de type Vegas

Sont désignés :

 Compétiteurs >> les archers ayant participé à 2 compétitions officielles et plus depuis le 1^{er} septembre, quelle que soit la discipline

ASFAS Tir à l'arc : Complexe sportif de la Forêt - Allée de l'orée de la Forêt - 45770 Saran



O Loisirs >> les archers ne faisant pas de compétitions, ceux ayant participé à moins de 2 compétitions officielles depuis le 1^{er} septembre, ceux participant aux compétitions du Loiret dans la catégorie Spécial Jeunes

2- Déroulement

Tir de classement

Chaque archer tire 2 fois 10 volées de 3 flèches. Le temps imparti pour tirer 3 flèches est de 120 secondes. Un classement des archers est établi pour chaque catégorie.

En cas d'égalité, le départage se fait au nombre de 10. S'il subsiste encore une égalité, un tir de barrage est alors organisé entre les deux archers.

3- Récompenses

Au 1er de chaque catégorie